

ACP
VALDUC
Rue Valduc, 47
B-1160 AUDERGHEM
N° BCE : BE0828663476

c/o Citya Bruxelles S.A.
Agence d'UCCLE
Rue Basse 21/23
B-1180 BRUXELLES
N° BCE : BE 0430.800.556



Lot : 00 C09	N° Client	
Date document	07/08/2025	
Date d'échéance	22/08/2025	

Le 07/08/2025

Décompte des charges du 01/07/2024 au 30/06/2025

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créditeur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité

Tél :

Mail :

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s)1 285,06 €

Solde au 07/08/20250,00 €

Date dernière mise à jour banque

A payer à la copropriété1 285,06 €

ACP VALDUC

IBAN :

BIC : NICABEBB

Communication :

Facture n°	16	Lot	00 C09	
------------	----	-----	--------	--

Décompte des charges du 01/07/2024 au 30/06/2025

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 NETTOYAGE ET ELECTRICITE DES COMMUNS	7 620,20	45 / 1000		342,91
1-100 DEPENSES COURANTES GENERALES	23 435,59	45 / 1200		878,84
1-200 FRAIS ASCENSEUR	4 829,49	45 / 1000		217,34
1-300 FRAIS DE GESTION	10 056,36	45 / 1200		377,11
1-500 FRAIS DE JARDIN	907,50	45 / 1200		34,04
2-000 FRAIS DE CONSERVATION GENERAUX	14 561,76	45 / 1200		546,06
2-200 TRAVAUX ASCENSEUR	1 453,41	45 / 1000		65,40
2-500 TRAVAUX JARDIN	1 452,00	45 / 1200		54,45
5-900 FRAIS PRIVATIFS PROPRIETAIRES				37,10
				2 553,25
7-100 REMBOURSEMENT PROVISIONS 3T 2024	-7 500,00	45 / 1200		-281,25
7-101 REMBOURSEMENT PROVISIONS 4T 2024	-8 000,00	45 / 1200		-300,00
7-102 REMBOURSEMENT PROVISIONS 1T 2025	-9 159,16	45 / 1200		-343,47
7-103 REMBOURSEMENT PROVISIONS 2T 2025	-9 159,16	45 / 1200		-343,47
				-1 268,19
Détails des frais privés	37,10			
1 clé supplémentaire	37,10			

Légende

1. Frais "locataires"

2. Frais "propriétaires"

3. Exécution décision(s) AG

4. Frais privés "locataires"

5. Frais privés "propriétaires"

6. Appel de provisions ou de fonds

7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot

1 285,06